

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 17 février 2021

Impact du Covid-19 sur les TPE PME du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement :

La Fédération CINOV appelle à renforcer les mesures à destination des entreprises fragilisées par la crise

L'**OPIEC** a publié récemment une étude consacrée à l'impact du Covid-19 sur l'emploi et la formation dans les métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement. Cette étude dresse un état des lieux de la situation économique et sociale pour ces entreprises dans le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, et révèle la grande fragilité des TPE PME de la branche qui sont les plus directement impactées. Alors que le retour à un niveau d'activité comparable à celui de 2019 ne devrait pas intervenir avant la mi-2022, **la Fédération CINOV** émet plusieurs propositions pour soutenir ces petites et moyennes entreprises.

Les principaux enseignements de l'étude :

- seules 43% des entreprises de moins de 10 salariés ont eu recours à l'activité partielle, contre 78% des entreprises de plus de 250 salariés
- Pour les TPE PME de la branche, le retour à une activité comparable à celle de 2019 ne devrait avoir lieu avant – au mieux – la mi-2022
- 55% des petites entreprises du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement identifient la gestion de leur trésorerie comme une difficulté majeure
- 36% des TPE PME de la branche ont eu recours au PGE
- 30% des entreprises de la branche ont mis ou vont mettre en place des formations pour répondre à la crise sanitaire

Les recommandations de la Fédération CINOV :

- Pérenniser l'information sur les dispositifs de soutien existants et le soutien à la transformation des TPE PME de la branche
- Mettre en place des diagnostics stratégiques et des prestations d'accompagnement RH, en les élargissant à d'autres thématiques (transition numérique et transition écologique notamment)
- Miser sur les TPE PME de la branche BETIC pour un meilleur accompagnement des entreprises des autres secteurs qui ont besoin des expertises de la branche pour traverser la crise et favoriser la relance de l'économie.

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com

L'étude OPIIEC révèle notamment que, si les TPE PME de la branche sont celles qui souffrent le plus de la crise sanitaire, et qu'elles devraient retrouver une activité normale plus tardivement que les grandes entreprises, elles sont aussi celles qui font le moins appel aux dispositifs de soutien mis en place par l'Etat. Ainsi, **seules 43% des entreprises de moins de 10 salariés ont eu recours à l'activité partielle, contre 78% des entreprises de plus de 250 salariés**. Aussi, alors que les grandes entreprises devraient retrouver un niveau d'activité comparable à celui de 2019 d'ici la fin de l'année 2021, cela ne sera vraisemblablement pas le cas pour les TPE PME de la branche pour lesquelles **un retour au *statu quo ante* ne devrait avoir lieu avant – au mieux – la mi-2022**.

Plus inquiétant encore : les petites entreprises du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement identifient la gestion de leur trésorerie comme une difficulté majeure. C'est le cas pour 55% d'entre elles, contre seulement 29% des entreprises de plus de 250 salariés.

Un recours mesuré aux dispositifs de soutien et à la formation

Bien que fragilisées par la crise et inquiètes pour leur avenir, les TPE PME de la branche ont su faire preuve de résilience et solliciter un dispositif de soutien en particulier : le prêt garanti par l'Etat (PGE). Elles sont ainsi 36% à y avoir eu recours, contre seulement 16% des entreprises de plus de 250 salariés. Ce recours au PGE, s'il n'est pas massif, concerne toutefois plus du tiers des TPE PME de la branche, et n'est pas sans risque pour ces entreprises. Celles-ci manquent en effet parfois de visibilité dans leur activité, et certaines doutent de leur capacité à rembourser leur dette.

Outre l'utilisation du Prêt garanti par l'Etat, les TPE PME du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement ont également développé des stratégies résilientes et innovantes pour faire face à la crise à laquelle elles sont confrontées. Elles ont notamment renforcé la formation de leurs effectifs, afin de développer l'expertise technique de leurs salariés pour les accompagner dans leur transformation tant digitale qu'organisationnelle. Ce sont ainsi près de 30% des entreprises de la branche qui ont mis ou vont mettre en place des formations pour répondre à la crise sanitaire.

La Fédération CINOV appelle ainsi à renforcer le soutien à la transformation des TPE PME de la branche. Selon Frédéric LAFAGE, Président de CINOV, « ***si les petites et moyennes entreprises ne sont pas soutenues dans cette transformation, seules les entreprises possédant la trésorerie nécessaire prendront ce virage plus qu'essentiel*** », au risque de mettre en difficulté l'ensemble des autres secteurs pour lesquels ces TPE PME fournissent des services de prestation intellectuelle.

De l'urgence de renforcer les dispositifs de soutien aux entreprises et de mieux informer à leur sujet

Face à ces constats alarmants et au recours encore parcellaire aux dispositifs de soutien existants, CINOV appelle d'abord à renforcer l'information sur ces derniers. « ***La fédération a déjà mis en place une plateforme d'information juridique liée à la crise sanitaire consultable par toutes les entreprises*** », précise Frédéric LAFAGE, qui rappelle que de nombreux webinars thématiques liés à la crise sanitaire sont dispensés régulièrement par la Fédération.

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com

CINOV propose également de **mettre en place des diagnostics stratégiques et des prestations d'accompagnement RH**, en les élargissant à d'autres thématiques (transition numérique et transition écologique notamment). « **De tels dispositifs auraient pour effet d'accélérer considérablement la relance de l'économie** », considère Frédéric LAFAGE, pour qui les TPE PME du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement disposent de nombreux atouts pour accompagner ces transformations : « **Le secteur du conseil est riche de compétences, notamment dans la gestion commerciale et financière d'une crise.** »

Enfin, la Fédération CINOV tient à rappeler son rôle sociétal dans cette période difficile en s'engageant à accompagner ses adhérents dans leur activité, mais également à être penseurs et acteurs des transitions en cours et à venir. « **C'est là le cœur de notre ambition** », précise Frédéric LAFAGE, qui considère que la promotion des savoir-faire des entreprises de la branche est indispensable à la relance de l'activité économique globale. « **En effet, un recours plus large aux services de la branche permettrait d'une part une relance de l'activité des entreprises proposant de tels services et, d'autre part, un meilleur accompagnement des entreprises des autres secteurs qui ont besoin des expertises de la branche pour traverser la crise** », parmi lesquelles celles des coachs professionnels ou du conseil en management.

Pour échanger avec un porte-parole de la Fédération CINOV cliquez [ici](#).

A propos de CINOV

70 000 entreprises, 140 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 1 000 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. CINOV est une fédération patronale représentative de 13 syndicats et 15 chambres régionales des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique (Branche BETIC). CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) ATLAS et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise), de l'OPIIEC (observatoire paritaire) de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

Suivre notre actualité

- www.cinov.fr
 - <https://leblog.cinov.fr/>
 - <https://covid19.cinov.fr/>
- Twitter : <https://twitter.com/FederationCINOV>
 - LinkedIn : @FederationCINOVLinkedin

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr
Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com
Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com